

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Sous la présidence de Monsieur le Maire, **Jean-Marie CAMUT**, le CONSEIL MUNICIPAL se réunira à la mairie de Marcilly-le-Hayer, en séance publique

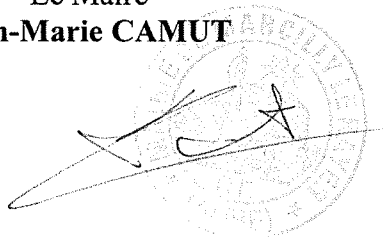
le **mardi 2 novembre 2021 à 18H00**

ORDRE DU JOUR :

- . Nouveau cimetière – Extension de l'installation communale d'éclairage public – Amortissement
- . Budget primitif 2021 – Décision modificative n° 3
- . Fiscalité professionnelle unique – Validation de l'attribution de compensation révisée 2021
- . Camping municipal – Revitalisation du camping par le développement de l'accueil de camping-cars
- . Budget primitif 2021 – Décision modificative n° 4
- . Rénovation thermique et aménagement de la mairie et de ses abords et création d'un centre technique municipal – Demande de subventions
- . Sécurisation du réseau public de distribution d'électricité, enfouissement des installations de communications électroniques et renforcement de l'installation communale d'éclairage public – Rue de la Mothe et Rue Saint-Roch
- . Questions diverses

A Marcilly-le-Hayer, le 20 octobre 2021

Le Maire
Jean-Marie CAMUT

The image shows a handwritten signature in black ink over a circular official stamp. The stamp contains the text 'COMMUNE DE MARCILLY-LE-HAYER' around the perimeter and '18' in the center. The signature is a stylized, cursive script.